

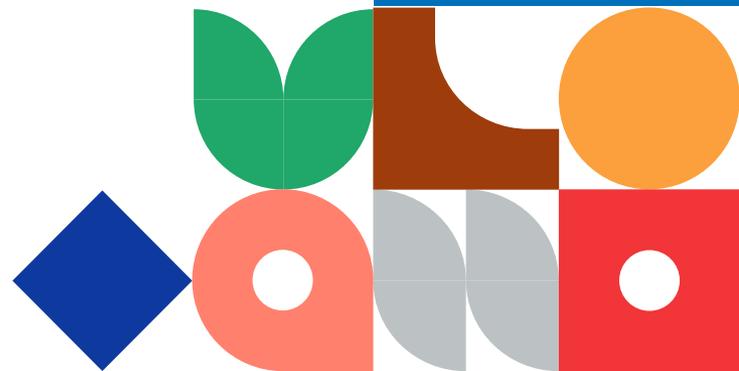
hellio

Web-conférence

MaPrimeRénov' Copropriétés : quelle hausse de budget en 2023 ?

2 février 2023

**Votre
énergie
a de l'impact**
hellio



MaPrimeRénov' Copropriété

MaPrimeRénov' Copropriété est une aide à la rénovation énergétique déclinée en deux versions pour les copropriétés :

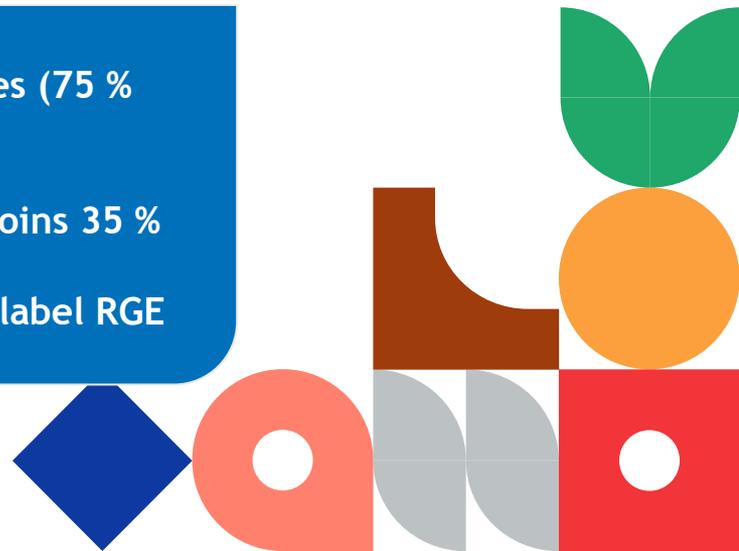
- Des primes individuelles dont peuvent bénéficier les propriétaires occupants
- Une prime collective pour le projet de rénovation globale, versée au syndicat de copropriétaires.



Pour être éligible au dispositif collectif la copropriété doit :

- être majoritairement composée de résidences principales (75 % minimum)
- être immatriculée au registre national des copropriétés
- réaliser des travaux générant un gain énergétique d'au moins 35 % post travaux
- faire réaliser les travaux par des professionnels ayant le label RGE (Reconnu garant de l'environnement)

hellio



Hausse du budget de MaPrimeRénov' en 2023

Depuis le 1er février 2023, le montant des primes a augmenté pour encourager plus de copropriétés à réaliser des rénovations globales.

hellio



Voici les évolutions du budget annoncées par l'Agence nationale de l'habitat :

- Le budget de la prime individuelle reste stable à **2,45 milliards d'€**
- Le budget de MaPrimeRénov' sérénité est augmenté de 21 % pour atteindre **596 millions d'€**
- Le budget de MaPrimeRénov' Copropriétés est augmenté de 45 % pour grimper à **455 millions d'€**



Hausse des plafonds de travaux et bonus de MaPrimeRénov' Copropriétés

Une révision à la hausse des plafonds de travaux et des primes pour les ménages les plus modestes

hellio



1- Hausse du plafond du coût des travaux

Le plafond du coût des travaux évoluera de 15 000 € à 25 000 € par logement.



Étant donné que la prime finance 25 % de ce coût, les copropriétaires peuvent donc obtenir **une prime de 6 250 € maximum**, contre 3 750 € auparavant.



2- Doublement des bonus pour foyers modestes et très modestes

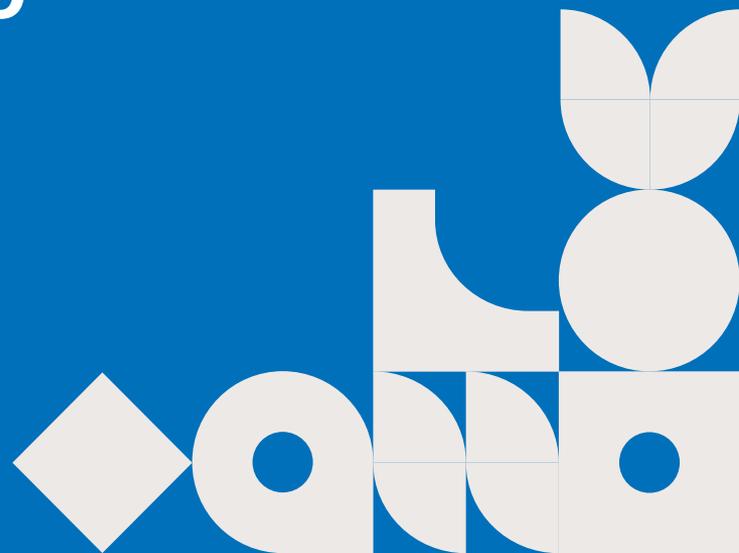
Cette prime individuelle et complémentaire, est destinée aux foyers les plus modestes : ménages **bleus** et **jaunes** de MaPrimeRénov'. Elle double à partir du **1er février 2023** :

- Les foyers modestes (**ménages jaunes**) passent de 750 € à 1 500 €
- Les foyers précaires (**ménages bleus**) passent de 1500 € à 3 000 €



Les autres aides reconduites en 2023 avec MaPrimeRénov' Copro

hellio



1- Le forfait AMO de MaPrimeRénov'



L'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) est toujours obligatoire pour obtenir les aides financières. Une AMO accompagne, conseille les copropriétés, assure le suivi des travaux éligibles et élabore le plan de financement.

Le montant de la prestation – **900 € minimum par copropriété** – ne change pas et est pris en charge à 30 % avec un maximum de 180 € par logement, soit une limite de **600 € de coût par logement**.

2- Bonus Sortie de passoire et Bâtiment Basse Consommation

Les deux bonus MaPrimeRénov' Copro sont toujours d'actualité en 2023 :

- **Sortie de passoire** : sortie des classes F et G du Diagnostic de performance énergétique (DPE) de 500 € par logement
- **Bâtiment Basse Consommation** : atteinte des classes A et B de 500 € par logement



AIDES AUX COPROPRIÉTÉS

LE GAIN
ÉNERGÉTIQUE
MOYEN POUR
UNE RÉNOVATION
GLOBALE EST DE

+ 50,8 %

40 006 logements rénovés / **242** millions d'euros d'aides dont :

→ dont **25 938**
logements
MaPrimeRénov'
Copropriété



	Copropriétés en difficulté	Copropriétés fragiles*	Autres copropriétés*	Accessibilité de l'immeuble
Nombre de logements	16 321	12 346	10 840	499
Montants des aides (en M€)	119,1	83,4	39,6	0,1
Aide moyenne par logement (en €)	7 301	6 757	3 658	189

*100% de rénovations énergétiques

Session Questions / Réponses

hellio



hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy

copropriete.hellio.com

Hellio Copropriété

habitatcollectif@hellio.com
01 84 80 06 71

Pour demander notre service AMO Rénovation Globale:

<https://copropriete.hellio.com/solutions/assistance-maitrise-ouvrage-renovation-globale>

